

12 mar 2004 -16:00

Appartient à Conseil des Ministres du 12 mars 2004

## Régie des Bâtiments : location d'immeubles

Sur proposition de M. Didier Reynders, Ministre des Finances, le Conseil des Ministres a autorisé la prise en location, via la Régie des Bâtiments, de plusieurs surfaces.

Sur proposition de M. Didier Reynders, Ministre des Finances, le Conseil des Ministres a autorisé la prise en location, via la Régie des Bâtiments, de plusieurs surfaces.

Il s'agit de la prise en location de :- 408 m<sup>2</sup> de bureaux et de 80 m<sup>2</sup> d'archives, dans un immeuble sis Wijngaardveld 34 à Alost, pour les besoins des Douanes et Accises ;- une partie de l'immeuble sis avenue G. Truffaut 42, à Liège, pour les besoins du Tribunal de 1<sup>ère</sup> instance ;- 5 places de parking ainsi qu'une partie du 4<sup>e</sup> étage de l'immeuble, sis rue Marie-Thérèse 1-3, à Bruxelles, pour les besoins de FEDICT ;- un duplex sis rue Hôtel des Monnaies 34, à Bruxelles, pour l'hébergement d'un second concierge pour le complexe administratif de la régie des Bâtiments et du Cabinet de la Ministre de l'Agriculture et des Classes moyennes.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Didier Reynders, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et des Affaires européennes

Rue des Petits Carmes15

1000 Bruxelles

Belgique

+32 2 501 85 91

<http://www.diplomatie.be>